

Parc national de Port Cros

Orientation 2.2 Soutenir les démarches des collectivités en faveur de la préservation de la biodiversité, des ressources locales et de la santé humaine

Les collectivités territoriales ont un rôle déterminant à jouer dans la connaissance, le maintien et la gestion de la biodiversité, des ressources locales et de la santé humaine par des modes de planification et de gestion appropriés.

11 mesures partenariales	Rôle de l'établissement public	Contribution des communes adhérentes	Principaux autres partenaires
[...]	[...]	[...]	[...]
<p>2.2.3 Développer les pratiques "zéro phyto" mises en place par les collectivités locales.</p> <p>Ces actions sont à coordonner avec les actions des contrats de baie de la rade de Toulon et des îles d'Or.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Participation au diagnostic • Appui technique aux communes • Organisation d'échanges d'expérience • Campagnes d'information, sensibilisation 	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise d'ouvrage • Information, sensibilisation des agents municipaux et administrés 	<ul style="list-style-type: none"> • Intercommunalités (contrats de baie) • FREDON Paca • Agence de l'eau RMC • CNPFT • CR PACA, CG83 • Ministère de l'agriculture (Ecophyto), • ARPE • Associations
[...]	[...]	[...]	[...]
<p>2.2.11 Poursuivre les efforts en matière de tri, de valorisation et De traitement des déchets ménagers et assimilés, des déchets verts et des déchets du BTP.</p> <p>Au regard des quantités de déchets verts et agricoles produits par le</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Appui technique aux porteurs de projets 	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise d'ouvrage 	<ul style="list-style-type: none"> • Intercommunalités • Syndicats • CAV • FBTP • LEGTA Agricampus

Parc national de Port Cros

<p>territoire (particuliers, paysagistes, pépiniéristes, horticulteurs, etc.), le territoire visera l'exemplarité dans la collecte et la valorisation de ces déchets par l'optimisation d'équipements existants voire la création de nouveaux équipements dédiés.</p>			<ul style="list-style-type: none">• Professionnels de la filière
---	--	--	--

Référence ID de l'article : #4743

Auteur : Salamatou SEYDOU

Dernière mise à jour : 2016-09-15 08:07